

POUR UNE POLITIQUE DE PROTECTION ANIMALE DU XXI^{ème} SIECLE

Il serait temps que la protection animale française engage une réflexion de fond sur ses objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour protéger nos amis les animaux avec un maximum d'efficacité.

Or, trop souvent, le schéma de protection animale est hérité du 19^{ème} siècle, date de la création de la SPA, alors que le monde a radicalement changé car nous sommes au 21^{ème} siècle.

Trois exemples concrets pour illustrer ces propos :

- 1) L'Europe des trafics est faite, et les camions de chiots d'Europe de l'Est arrivent massivement en France.
- 2) Pas de problème pour le voleur de chiens ou de chats actuellement : il lui suffit de mettre l'animal volé sur un site de vente en ligne et les acheteurs vont affluer. Il y a 30 ans ce voleur-là n'existait pas car il n'avait pas de débouchés. Cette nouvelle insécurité est apparue très récemment et malheureusement l'Etat et les associations de protection animale sont d'une inefficacité totale. Tout le monde constate, déplore et personne ne fait rien de sérieux.
- 3) Le développement de la recherche, l'utilisation massive de médicaments par les Français ont amené certains laboratoires à utiliser des chiens et des chats pour leur expérimentation. Là encore l'ignorance des Français est totale (nombre de laboratoires, animaux utilisés, moyens de contrôle et de vérification etc..).

C'est la raison pour laquelle il faudrait fonder la protection animale sur des revendications extrêmement simples, comme par exemple :

- 1) Demander l'interdiction totale des importations de chiots d'Europe de l'Est car elles sont :
 - a) Illégales
 - b) Criminelles
 - c) Dangereuses
 - d) Inutiles
 - e) Néfastes
 - f) Incontrôlables aux frontières
 - g) Polluantes
- h) Faciles à interdire, en particulier en France, car tout importateur ou exportateur d'animaux vivants possède un numéro d'opérateur enregistré à la Direction départementale des services vétérinaires.

A quoi cela sert-il de déployer des efforts colossaux pour stériliser chaque année des milliers d'animaux de compagnie alors qu'en même temps on regarde gentiment entrer les 100 000 chiots d'Europe de l'Est en toute illégalité ? (Pour se donner bonne conscience il ne suffit pas de hurler « trafic, trafic... » et de participer à une émission de télévision supplémentaire pour présenter une partie des circuits...).

Mais comme par hasard, pas une seule de ces enquêtes médiatisées ne met en cause le Ministère de l'Agriculture qui fournit toutes les autorisations nécessaires aux trafiquants pour importer en toute illégalité.